

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le 13 décembre 2013 de 13 h à 15 h à la pièce 4004 du Pavillon Sciences sociales

Personnes présentes : V. Barham, L. Beauchesne, D. Bourque, R. A. Devlin, S. Gagnon, P. Gosselin, N. Ismail, M. Lévesque, C. Liston-Heyes, M. Mérette (président), M. Molgat, L. Munro, M. Orsini, L. Pietrantonio, B. Quirion, E. Reissing, M. Rogers, F. Rondina, R. Tiessen, C. Turenne Sjolander, J. Wallner

Personnes excusées : À. Dominique, C. Denis, M. Deslauriers, S. Desrochers, D. DosSantos, C. Gervais, A. Gueye, S. Hofmann, N.C. Lazar, L. Morissette, D. Pacom, R. Pongou, M. B. Salter, D. Stockemer, C. Strahle, V. Strimelle

Personnes absentes : D. Dos Santos

Personnes invitées : M. Lalande, S. LeTouzé

A) Introduction

1. Mot du Doyen

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres du conseil et leur rappelle l'invitation à la réception en l'honneur des membres du corps professoral récipiendaires de prestigieuses distinctions externes. Organisée par le Vice-décanat à la recherche, elle aura lieu tout de suite après la réunion du Conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal est adopté avec trois (3) abstentions.

4. Suites au procès-verbal

- Le doyen informe les membres que Mme JoAnne St-Gelais, la nouvelle Directrice Administrative, débutera le 16 décembre prochain et non pas en janvier comme annoncé antérieurement. Durant cette semaine, elle visitera les unités et rencontrera les directeurs. À noter qu'elle sera présente à la réception d'aujourd'hui.
- Doctorats honorifiques : Le Conseil du Comité d'administration et des doyens est à la recherche de candidats et le doyen informe qu'un courriel sera bientôt communiqué au sujet des critères de sélection.
- Renouvellement du mandat de la vice-doyenne à la recherche : Le doyen avise qu'un courriel informant des règlements facultaires relatifs et demandant des commentaires sera bientôt envoyé au corps professoral. Le comité qui s'occupera de ce processus a été établi au Comité Exécutif.
- Département de Criminologie : Le Rectorat couvrira 50 % de la facture des avocats qui défendent les deux professeurs en réponse à une requête du Doyen. La Faculté s'engage à couvrir 75 000 \$.

B) Rapports des comités permanents du Conseil de la Faculté

- 1. Comité exécutif :** La dernière réunion portait sur le rapport fourni par le consultant concernant l'École de gouvernement. Au terme des discussions un comité a été formé et plus d'informations seront présentées au prochain Conseil.
- 2. Comité du personnel enseignant de la Faculté:** Toutes les demandes de congé universitaires ont été étudiées et les professeurs seront avisés sous peu. Le Doyen souligne la qualité des travaux accomplis par ce comité et promet des statistiques pour le mois de janvier.
- 3. Comité des études du baccalauréat :**
 - Les données préliminaires de la session d'automne ne sont pas encore disponibles, mais le seront en janvier prochain.
 - Période d'examens : La vice-doyenne informe qu'il y a une série de procédures qui ont été rappelées et que si des notes ne sont pas claires de les signaler. Le Doyen profite de l'occasion pour s'assurer auprès des membres du Conseil que les professeurs soient physiquement présents dans les salles à l'examen final.
 - Le comité des études du baccalauréat a reçu la visite de Yolaine Ruel, Agente principale des politiques d'accessibilité et de diversité et de Francine Page, Chef du Service d'accès de l'Université. Les responsables de programme feront part de leurs échanges afin de recevoir de la rétroaction. La vice-doyenne informe qu'un tableau résumant les troubles de l'attention/apprentissage est disponible par unités, il suffit d'en produire la demande.
 - Concernant les demandes de différés (937 depuis septembre 2011), l'on s'interroge s'il n'y a pas lieu de développer des pratiques puisqu'elles produisent une certaine pression sur les professeurs. Cette question sera à l'ordre du jour du prochain CEB et les membres du conseil sont invités à communiquer leurs points de vue à la vice-doyenne.
 - Un membre soulève la question des pratiques institutionnelles face aux accommodements religieux. On rappelle l'existence du règlement 15. La Vice-doyenne indique avoir déposé le sujet à l'ordre du jour au prochain CEPC.
- 4. Études supérieures :**
 - Demandes d'admission : une certaine affluence est constatée à cette période.
 - Évaluations des bourses externes : Nous pouvons soumettre 37 demandes pour le concours CRSH PhD. Le comité BESO va se réunir après le temps de fêtes et les demandes du concours CRSH MA seront évaluées en janvier. Bien que les dates limites soient prolongées par les organismes de financement pour le CRSH MA, la date limite des unités demeure la même. Suite au processus d'harmonisation l'octroi des bourses CRSH MA sera maintenant géré par les universités.
 - La FESP a fait part de ses réserves quant à la supervision inter-unité. Suite à des discussions, la Vice-doyenne informe avoir conclu une entente avec la FÉSP pour qu'ils respectent les pratiques de la Faculté et qu'ils permettent la supervision de thèse et mémoire par des collègues à l'intérieur de la Faculté.
 - Exonération partielle des droits de scolarité pour les étudiants internationaux francophones : la formulation est maintenant disponible sur le site web du Bureau international et sera applicable à compter de mai 2014.
 - Projet pilote: Un projet pilote du type cours d'immersion, avec le Département de sociologie et d'anthropologie en partenariat avec l'ILOB, a été mis sur pied pour le cours obligatoire en français.

5. Comité de la recherche :

- La vice-doyenne informe qu'il y a une évaluation interne de la gestion de la recherche. Sophie LeTouzé fait partie du comité qui va suivre ce dossier.
- La dernière rencontre de la Commission de la recherche portait sur des discussions d'ordre général, il n'y a pas eu de vote.
- La vice-doyenne avise qu'elle fait partie d'un comité qui étudie les besoins informatiques de la recherche de la Faculté.
- La visite des unités va se poursuivre l'année prochaine.

C) Discussion : Différenciation du système postsecondaire

Le Doyen présente les documents soumis par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre d'une révision de ses investissements dans l'éducation post-secondaire. Le document du gouvernement intitulé 'Cadre stratégique de l'Ontario pour la différenciation du système d'éducation postsecondaire' a été l'objet d'une lecture rapide pendant le Conseil. Le gouvernement de l'Ontario aimerait transformer l'éducation postsecondaire grâce à la différenciation.

Les 4 objectifs du cadre stratégique de différenciation sont les suivants:

- Favoriser la réussite des étudiantes et étudiants et leur accès à un système d'éducation postsecondaire de grande qualité en Ontario
- Accroître à l'échelle mondiale la compétitivité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario
- Consolider les forces bien établies des collèges et des universités de l'Ontario et miser sur celles-ci tout en évitant les chevauchements inutiles
- Maintenir un système d'éducation postsecondaire efficace et financièrement viable

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement entend signer avec chacune des institutions des ententes de mandat stratégiques dans lesquels des objectifs précis et mesurables seront établis.

De nombreuses discussions s'ensuivent et plusieurs questions sont soulevées. Il est entendu que ces discussions seront reprises lors des prochains Conseils de la Faculté.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :
Le 7 février 2014 à la pièce 4004 de 13 h à 15 h